

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

HONNEUR ET PATRIE

BUREAU

RUE DE LA CÂTIÈRE N° 34.

LA PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'abonner au bureau du PATRIOTE ou on reçoit les annales et paquets doivent être

adresses FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 11.—Combat de Diembois (Autriche) par le gén. ral Gazan (1805).

MONTEVÍDEO.

Novembre 10 1843.

Nous écrivons un journal français, dans un pays étranger, qui a toutes nos sympathies et nous le prouvons en l'aidant de nos faibles efforts pour repousser l'invasion qui menace son indépendance. Nous le faisons parce que celle est notre conviction que nous considérons en effet tout peuple menacé dans ses droits les plus sacrés, et qui veut conserver ou recouvrir sa liberté.

Nous écrivons un journal, et pourtant nous devons l'avouer, nous ne connaissons qu'imparfaitement les lois qui régissent la presse de ce pays, nous faisons donc un appel à tous les hommes de bonne foi, qui pourraient nous renseigner sur ce sujet et nous empêcher de commettre quelque infraction à ces lois. Nous accueillerons avec reconnaissance tous les renseignements qui pourront nous être donnés, et par conséquent nous empêcher de nous mettre en contradiction, ou de nous soumettre devant des exigences qui ne seraient pas le droit.

Ne point faire de mal c'est justice ; ne point faire de mal et faire du bien c'est vertu.

Un particulier qui est attaqué n'a que le droit de se défendre et non de se venger.

Nous adoptons dans leur entier ces belles maximes que nous empruntons à Garnier-Pagès.

PROBLÈME.

UN ÉPISODE D'HÔTEL GARNI.

(scène de roman.)

Personne ne croira à l'abus plus largement du crédit qu'en lui, accordé à toute locataire d'hôtel garni, sans aucunement le moindre déni ou tout-à-table d'hôtel. Aussi, quelques individus sont-ils à la recherche de ces hôtels, où ils espèrent se procurer à la fois et gratis le logement, la nourriture, et presque l'entretien. Ce manège a bien fini, sans doute, et la dernière ressource de ces débiteurs fut le trépidé, c'est de prendre du service ou de disparaître un bon jour, de façon à empêcher évidemment leur créanciers. Dago, un hôtel que j'habitai en 1831, me trouva logeur, il y avait moins de deux tiers d'habitations à la même époque que je gagnai, épais Auvergne, où en fut, ma dignité. Le fut tout de la cause empêché tout son pas, qu'il put, les intérêts de son maître, mais il pensait que c'était une horreur de fruster un pauvre homme comme lui de ses petits profits. Souvent il aurait

gagné à Garnier-Pagès, la plus haute expression de l'opinion avancée, dans le parlement français. Le précurseur intelligent, presque toujours libile de ce qu'on appelle la Démocratie, Garnier-Pagès, dont la mort venue trop tôt a laissé un grand vide dans nos rangs, le défenseur infatigable de la liberté de la presse, l'athlète des luttes parlementaires dont la parole incisive et piquante a si souvent fait retentir la tribune publique.

Nous adoptons ces maximes comme nos, parce qu'elles sont conformes à nos principes, et que les lois morales qui gouvernent la société des hommes sont aussi fixes, aussi absolues que celles qui régissent le monde physique : l'homme peut être libre et par le libre arbitre qui lui appartient, violer lesunes et les autres ; mais il est soumis à tous les loix qui sont les conséquences inévitables de ces violations.

Nous voulons éviter ces violations et ne pas ressembler à ces hommes qui dans tous les pays exercent le pouvoir et n'en connaissent pas les bornes. Ils ne calculent ordinairement que les résistances personnelles, et ils imaginent que lorsqu'ils les auront détruites ils seront maîtres de choisir à leur gré leurs voies et leurs moyens. Le pouvoir a aussi son illusion, qui lui représente, au delà d'une légère difficulté à vaincre, une plénitude de puissance qui n'aura plus de limites, et il ne cesse d'être seduit, quoi qu'il ne cesse d'être trompé.

Mais cette erreur est manifeste ; les certifiables résistances sont dans le choses, parce

que je fuisse assurément, quoique je fuisse peu, de ces de ma opinion, si le lourdaud n'avait eu l'habitude de répéter sa lamentation à chaque locataire sans cahier au plaisir de poisseau.

Cependant, il faut croire que l'excuse de confiance des maîtres d'hôtel est bien blâmable. Il se laissent trop facilement abuser par l'apparence exactitude que leurs débiteurs montrent les premiers jours à payer de légères dettes. Mais de soupçonner que c'est un appât, tendu à leur cupidité, ils les poussent à de fortes dépenses en s'assurant de leur offre en crédit illimité.

Un fait, entre mille, prouve combien ces maîtres de maison ont tort de s'endormir dans une fausse sécurité. D'ailleurs, l'épisode que je vais raconter, renferme trois traits saillants du caractère humain : l'égoïsme, l'ignorance et la vanité.

Un de mes voisins, Espagnol âgé de soixante et dix ans environ, menait une existence des plus mystérieuses. Il était venu à Paris pour s'y faire soigner d'une maladie dangereuse que les médecins de son pays avaient renommé la guérison. Cet homme passait pour riche ; et pourtant pas un centime ne possédait. Il appartenait à certains amis

qu'elles sont toujours goutées par des personnes précédentes positives, et ces antécédents tiennent une route étroite dont on ne peut s'écartez sans se perdre.

Pour que les choses n'offrent pas elles-mêmes aucune résistance, il faudrait que les principes cessassent d'avoir leurs conséquences, les causes leurs effets, et que les affaires humaines fussent entièrement livrées au hasard.

La presse est aussi un pouvoir, comme tous les autres ; nous reconnaissions qu'il doit avoir ses bornes, les seules que nous avons établies, qui nous paraissent raisonnables et sont les lois devant lesquelles nous sommes disposés à nous incliner, et à continuer pacifiquement ; car une pensée si terrible doit arrêter ceux qui lisent et ceux qui écrivent. L'histoire des vieux temps trace pas des hommes du nôtre, rassure encore les siens de la paix. Ceux qui ont des souvenirs, ceux qui possèdent des expériences et rapprochent donc le commerce historique, ils savent, eh somme, leurs nobles espérances ; chassez du présent par une politique étroite, ils se retrouvent dans les sourires du passé, et se rassurent en contemplant l'avenir.

Aujourd'hui on se novembre au bord des funérailles d'un de nos compagnons le lieutenant Frédéric de la compagnie de voltigeurs du premier bataillon. Mort des suites de la blessure qu'il reçut en combattant pour la liberté, de ces nombreux amis qui n'avaient pas reçu d'invitation sont près de regarder cet événement comme devant en l'entier.

Un dimanche matin, j'étais chez moi, après avoir visité mes deux sœurs chez elles. J'étais préoccupé de l'espagnol, ce d'une jeune fille belle comme un ange et qui, malgré plusieurs malades, ayant été informée dans une maison de santé. J'étais d'autant plus attristé de ce résultat, que tout récemment encore j'avais vu la partie enfin guérie comme on l'est à quinze ans. On comprenait que sous cette impression douloureuse, je fuisse plus qu'un peu ému, mais assez disposé à dominer à ce qui se passait autour de moi une couleur sombre et même dramatique. Or, dans quelques minutes, un bruit, éclatant à certains moments, mais

mon voisin, — il était minois et donc distingué, mais

LE PATRIOTE FRANÇAIS.

Le vendredi de la maison mortuaire,
18 août 1867.

Il y a dans une réunion des honorables membres de l'Etat-Major de la Legion des Volontaires, chez leur digne colonel, une souscription a été ouverte au profit de l'Hôpital de la Legion, et a, nous dit-on, produit en un instant la somme de 8.150.

Nous sollicitons avec d'autant plus de plaisir le directeur de cet établissement de ce des généreux d'une partie de l'Etat-Major, que nous croyons savoir, de source certaine qu'il n'a pas tropé en dehors de la Legion ce franc et loyalt appui qu'une aussi philanthropique création était en droit d'attendre.

Dix légionnaires ont succombé hier matin à la suite de blessures reçues en servant la cause de l'indépendance de la République Orientale.

L'heureux l'intrepid et brave Frédéric Millou, frappé sur le champ d'honneur où il avait obtenu son grade de lieutenant de voltigeurs, eut sans nul doute été conservé à la Legion et à ses nombreux amis, s'il fut resté à l'hôpital, où les soins les plus empressés lui eussent été prodigues, mais par une susceptibilité maladroite du fait l'ardent des désirs affectueux de son épouse et il fut transporté chez lui, et la lassitude du service de l'hôpital lors tout autre motif ne permit pas sans doute à M. les chirurgiens et médecins de suivre les différentes phases de mal pour le combattre, car dans plusieurs circonstances où leur présence eût été indispensable, ces messieurs virent trop tard, alors on eut recours à un médecin, étranger au service de l'hôpital qui avoua qu'il n'était plus temps et que ses soins en adoucissant le souffrance ne pouvoient que retarder la mort de notre ami.

(Communiqué.)

Continuité

Nous publions la lettre suivante, parce que son contenu nous paraît dicté par un sentiment d'équité. Mais en même temps nous avertissons la personne attaquée que nos collègues qui sont ouvertes pour sa défense.

Ainsi le redacteur du Patriote Français.

Le sieur Tabouriech chapelier et legion-

naire, attaché au 4^e bataillon s'était plu à faire courir des bruits qui peuvent porter atteinte à mon honneur, je viens vous prier M. le Redacteur de vouloir bien insérer dans votre prochain numero le fait suivant :

M. Tabouriech m'ayant un jour, fait prier de passer chez lui je m'y rendis immédiatement, et après m'avoir fait passer dans son cabinet il me prit de vouloir bien lui faire une exemption de service. Après m'être assuré qu'il était réellement malade je lui fis un billet pour cinq jours, ce délai expiré je le renouvelai.

Maintenant ce legionnaire ne cesse de dire publiquement à nos compatriotes que je lui donne des billets de complaisance. Désirant faire cesser des bruits aussi calomnieux, je le somme de remettre à l'Etat-Major les billets qu'il pretend avoir reçus.

En résumé je soutiens n'avoir donné que deux billets d'exemption formant un total de neuf jours, j'affirme de plus qu'il y a au moins deux mois quin ces billets sont expirés.

J'ai l'honneur de vous saluer

M. DUTILH.

Chirurgien major du 4^e bataillon.

FRANCE.

PARIS, 16 août.

Nous ne savons, en vérité, à voir la manière dont nos hommes d'état comprennent et pratiquent le gouvernement représentatif, quand et comment ils pourraient faire les affaires du pays. Un homme d'esprit l'a dit naguère avec raison, la France marche aujourd'hui, non parce qu'on l'administre, mais quiconque l'administre. Et en effet, quel est celui de nos gouvernans qui se croit réellement au pouvoir pour administrer ? Quel est celui qui daigne s'occuper sérieusement des affaires, étales de son département ministériel ? non, s'il lui prend soudain un jour, par hasard, de lui consacrer quelques heures, com-

— Il faut un médecin.

— Je ne sais pas où il y en a.

— Mais levez-vous donc vite et allez-en chercher un cela presse.

— Ah ! cela presse ! ... Eh bien remettez au septième, vous écrivez le gargon et ilira ; moi je n'en ai pas mon affaire.

Sa tête retomba sur l'oreiller, et je l'entendis ronfler de plus belle.

En effet, je remontai au septième, et bientôt le gargon et moi nous revîmes auprès de l'Espagnol.

Personne encore, pas même le docteur ignare, n'était venu. Le malheureux vieillard avait eu assez de force pour rentrer dans sa chambre, aller à la cheminée y poser son flambeau et regagner son lit, devant lequel il était tombé sur le tapis, sous le rameau et le plâtre sur le lit : il était mort suffoqué par son estomac.

À ce moment accoururent le docteur P... et quelques locataires instruits de l'événement. M. F... considéra attentivement l'Espagnol, écouta si le cœur battait encore, lui toussa la paupière sur le globe de l'œil avec le doigt, pour s'assurer que le regard était bien éteint, ensuite il pencha à droite la tête qui retomba à gauche, signe certain de mort, et, quand il ne put plus douter que ce fut un cas, il s'écria avec un geste superbe d'impatience :

— Sacrédi ! on m'a prévenu trop tard, je l'aurais su ! Et il fit à ce sujet une discussion amusante de grands mots de médecine, et que la plupart des assistants croyaient de croire scientifiques.

Le pauvre docteur ne se souvenait pas que sa prétendue science venait d'être mise en défaut, et la vanité reprenait le dessus.

— Mon voisin va mourir !

— Que toutes-vous que j'y suis !

ment pourrait-il le faire d'une façon utile, les connaissant à peine et dénué de cet esprit de suite sans lequel il ne peut exister d'administration ?

Quel est le moins, l'unique préoccupation des ministres pendant la session ? D'assurer leur existence en cherchant à retenir une majorité chancelante et toujours sur le point de leur échapper. Il faut, pour y parvenir, qu'ils cherchent leur appui, non pas dans la puissance et l'autorité de leur politique, mais dans la satisfaction de tous les intérêts individuels qui constituent ce qu'ils appellent le pays légal. Chaque ministre doit, par conséquent, s'attacher surtout à garder, dans le cercle de ses attributions, tous les grands et petits services qui peuvent conserver ou agrandir la clientèle parlementaire du cabinet. Il faut répartir les faveurs de l'administration et du budget, de manière, à ce que tous les députés bien pensant ou susceptibles de bien penser, ainsi que leurs électeurs, aient lieu d'être contents et ne songent pas à s'adresser à d'autres. Or, pendant que le ministère est aux petits soins pour satisfaire à toutes leurs demandes, pendant qu'il a l'ordre de repartir entre eux, suivant la mesure de leur influence, les places de toute nature, depuis les premières jusqu'au dernier, les bourses, demi-bourses et quarts de bourses, les bureaux de tabac, de timbre ou de postes, tous les travaux publics jusqu'aux ponceaux, comme trouverait-il le temps de s'occuper d'autre chose que de ces combinaisons de ces tristes miséables, sur lesquels il est condamné par sa position.

Que font les ministres après la session ? Vous croyez qu'ils vont profiter de l'absence des chambres pour se mettre au travail, pour examiner soigneusement les questions qu'ils ont négligées, pour préparer les travaux législatifs de la session qui doit suivre ; il n'en est rien. Les ministres, assurés de vivre jusqu'à l'hiver, prennent leurs vacances et se donnent du bon temps. Les uns vont aux chas, les autres vont visiter leurs champs ; les employés se promènent à leur tour leur espagne, et que devient l'administration pendant ce temps ? Elle devient ce qu'elle peut.

Ainsi, les affaires du pays ne se font jamais dans le premier semestre, parce que les chambres sont réunies, dans le second parce qu'elles ne le sont pas. Quand les députés sont présents, on fait leurs affaires et celles de leurs clients ; quand ils sont partis, on ne fait plus rien du tout. Nous ne croyons pas que jamais l'inertie administrative ait été poussée aussi loin. Ce ne serait que dommage.

la mort subite de l'Espagnol, c'était le maître d'hôtel, et ce venait coupé court à la stérile pathologie du docteur F.

Il ne s'inquiéta nullement du défunt, et si une plainte s'échappa de ses lèvres, elle ne résulta pas de la commémoration que devait inspirer le vieillard mort sans consolation.

— Le b... avait promis de me payer demain, dira-t-il ; ces choses-là n'arrivent qu'à moi.

Le-dessous, il ferma soigneusement les armoires et la malle de ses m... voisins, tut tout le monde à la porte et emporta la clé de la chambre, espérant, le lendemain, trouver de quoi se payer de ses avances.

Fatale erreur ! les armoires renfermaient un peu de liège en boîtes ; la malle était pleine de reconnaissances de mont-de-pitié (explications des piles d'écus que j'avais entendu donner quelquefois). Mon pauvre voisin devait être un restaurateur, deux ans de sontrise à viagères avec par jour ; à sa blanchisserie, une note assez élevée ; un médecin, toutes ses visites, et un maître d'hôtel quatre mois de loyer et ses messes-frais !

Eh bien, l'Espagnol n'avait pas un costume ! Papotiscaïs seul avait connu la couleur de l'argent du mystérieux malade. Vivent les apothicaires pour se faire solder leurs mémoires !

Ainsi l'abus de confiance du vieillard, qui juge à son étranger le tout de ce laisser mourir à la veille de les payer, fut-il une leçon pour l'égli... qui refusa de les vendre des prières à crédit, et quelques compatriotes le firent inhumer à leurs frais... dans la fosse commune.

Jules Ennery.

Cependant le personnage le plus intéressé à connaître

LE PATRIOTE FRANCAIS.

8

pays où les localités pourraient gérer elles-mêmes leurs intérêts ; mais sous un gouvernement de centralisation comme le nôtre, où les moindres affaires sont obligées d'attendre la décision de Paris, cette inertie a des conséquences déplorables ; nous avons entendu citer l'histoire d'un pont dont la réparation eût coûté quelques cent francs si elle eût été autorisée à temps, et qui, étant tombé en ruine par suite des retards des bureaux de Paris, a coûté cent cinquante mille francs à reconstruire. Notez que cette centralisation, déjà excessive, tend à le devenir chaque jour davantage, parce que le ministère veut avoir toutes les places et tous les travaux dans la main pour accroître ses moyens de corruption. En résumé, le gouvernement veut tout faire, et il ne peut rien faire ; telle est la situation.

(Commerce.)

On se plaint beaucoup sur la ville d'Angers pour dédommager M. le duc de Nemours de la froideur avec laquelle il avait été reçu au Mans. Cette espérance ne s'est pas réalisée : le prince n'a pas plus réussi à Angers qu'au Mans, à Caen, et autres localités par lesquelles il est déjà passé. Il est vrai que la population avait été très mal préparée à le bien recevoir par la destitution d'une administration municipale qui avait toute sa confiance ; et qui mieux que celo qui lui a succédé, représentait ses besoins et ses sentiments.

Le *Précateur* nous apprend qu'on avait réorganisé à grand'peine, pour la circonstance, la garde nationale à cheval, et qu'une escorte de quinze à vingt hommes au plus, s'est portée au-devant des augustes voyageurs. La foule était très grande pour les voir arriver, mais celle-ci est restée complètement silencieuse. En se rendant à l'hôtel de la Préfecture, où il était d'abord descendu, à l'Hôtel de Ville où les autorités l'attendaient, le prince a fait de fréquents saluts qui lui ont été peiné 60 rendus, si bien même, dit le *Précateur*, que nous savons d'une manière pertinente qu'il en a été très peniblement impressionné, et qu'il s'en est formellement plaint dans la soirée.

M. le duc de Nemours a été harangué par M. Augustin Giraud, qui lui a adressé, dans un sens contraire, un discours tout aussi politique que celui de M. le maire du Mans. « Le prince, dit le *Précateur*, auquel le discours avait été communiqué, a pu répondre par un discours préparé à l'avance. Son embarras n'a été visible ; sa plus grande surprise, au moins, a semble désaltanté, et il est resté balbutiant au milieu de sa phrase. Après le discours du maire et la réponse du duc de Nemours, quarante ou cinquante voix tout au plus ont crié : *Vive le roi ! Vive le duc de Nemours !* Ces cris sont émanés de maires ruraux, de conseillers municipaux d'Angers et d'ailleurs, et de quelques autres personnes groupées dans la tente où aux environs.

De la maire, le prince s'est rendu au Champ-de-Mars, où il a passé en revue les troupes de la garde et la garde nationale. La milice citoyenne ne présentait que la moitié de son effectif. La revue n'a duré que vingt minutes, et le défilé s'est fait froidement.

La soirée s'est passée comme la journée : la foule fut réalisée absolument silencieuse. Quand le prince s'est montré sur le balcon de son hôtel, il n'y a pas eu d'acclamations ; quelques cris de *Vive la liberté !* se sont seulement fait entendre à ce moment. A dix heures, tout le monde rentrait paisiblement chez soi avec autant de calme qu'on en était sorti.

« Nous avons dit et nous répétons, ajoute le *Précateur*, que le caractère manifeste de la réception a été la curiosité, la réserve et le silence. Nous prenons à témoin de l'exactitude littérale de notre relation toute la population d'Angers. Un mémoire d'homme, une réception de prince n'avait eu lieu à Angers dans des conditions de plus grande froideur. »

Le *Précateur* a cru devoir, pour ceux de ses abonnés qui n'avaient pas vu les augustes voyageurs, leur en donner les portraits suivants :

« Le prince est grand, maigre et blond ; sa physionomie tient des types de l'époque de Henri III. La princesse est grande, blonde, fraîche et gracieuse ; c'est le type blanc et rose de l'Allemagne. »

(Commerce.)

LE STEAMER LE NAPOLEON ET LE SYSTEME DES HELICES.

Nous devons reproduire les quelques lignes suivantes, écrites au Havre par M. Alphonse Karr et publiées dans les *Gaépes* :

La mer commençait à remonter, — le soleil courant colorait de teintes rouges et violettes la table humide de la plage ; — la mer, unie et calme, — blanchie seulement aux bords, par la marée montante, — semblait un grand manteau couleur d'algues marines avec une frange d'argent.

Tout à coup, au détour de la Hève, — parut un bâtiment d'une forme noble et majestueuse : — c'était le Napoléon qui revenait au Havre.

Le Napoléon, — c'est à dire le bateau à vapeur à hélices, — le bateau à vapeur sans bras ni mèches incommodes qui ont rendu jusqu'ici les bâtiments à vapeur imprévisibles à la gare, — le bateau à vapeur qui marche à la voile, quand le vent lui est favorable, aussi vite qu'un autre navire, et qui continue à marcher avec son charbon et ses hélices sans se ralentir quand le vent devient contrarie, — est un mot la réalisation d'un problème longtemps né et initié d'absurdité et de folie.

On lisait le lendemain dans plusieurs journaux :

« Le vapeur, nouveau modèle, le Napoléon, construit au Havre, pour le compte de l'état, par M. Normand, est arrivé du Havre à Cherbourg, mercredi 21, dans l'après midi, pour éprouver sa marche et ses machines ; il a fait en trajet en 20 heures. On sait que c'est le premier bâtiment français auquel est appliquée le nouveau système de propulsion consistant en une vis ou hélice mue par la vapeur, et qui, placée à l'arrière et immergée, tourne dans l'eau avec une vitesse considérable, de manière à faire filer au navire 10 à 11 nœuds en temps favorable. La force de cette hélice équivaut à un appareil ordinaire de 120 chevaux. »

Il y avait à bord du Napoléon, pour constater le résultat des expériences, une commission présidée par M. Conté, directeur général des postes, et composée de MM. de la Gélinerie, chef du service de la marine au Havre ; Moissard, ingénieur des constructions navales et agent général du service des paquebots de la Méditerranée ; Allix, ingénieur ; Belanger, capitaine de corvette ; Normand, constructeur, et Conte fils, secrétaire.

Le bâtiment a parcouru trois fois notre rade dans toute sa longueur. MM. l'amiral préfet maritime, le sous-préfet de l'arrondissement, les chefs de service du port, les ingénieurs des constructions navales, et plusieurs officiers de la marine militaire et administrative, ont assisté à ces essais. Le sillage a été de 11 nœuds. Cette grande vitesse témoigne assurément en faveur du nouveau propulseur.

Le steamer le Napoléon, après avoir touché à Cherbourg et y avoir pris quelques pièces d'artillerie, s'est rendu devant Portsmouth et Southampton, où il a visité les forts. Ses saluts lui ont été rendus, et, après avoir fait l'admiration des nombreux visiteurs qu'il a reçus à son bord, il devrait retourner au Havre, où il est attendu ce soir.

Il y avait un homme qui n'était pas sur le Napoléon, — un homme qui n'avait pas été admis à prendre sa part de cette promenade triomphale, — un homme que les journaux ne nomment pas.

Cet homme était tout simplement Sauvage, l'inventeur des hélices, — Sauvage, qui, depuis treize ans, travaille et lutte : — deux ans, d'abord, pour trouver et appliquer son hélice ; ensuite, onze ans contre l'incredulité, l'envie et la malveillance.

C'était Sauvage, — l'homme qui, depuis treize ans, a dépensé tout l'argent qu'il avait, — toute la santé qu'il avait, — pour arriver à son but.

D'abord, en construisant le Napoléon, on avait emprunté à grande frais, de perfectionner l'hélice de Sauvage, — perfectionner, c'est à dire démolir l'inventeur, c'est à dire faire en sorte que son brevet, qui n'a plus que quelques années à courir, ne lui soit rapporté que la ruine et les avanies de toutes sortes, — tandis que le triomphe et l'argent seraient pour d'autres.

De perfectionnement en perfectionnement, — on en est arrivé précisément au point de départ, c'est à dire à l'hélice de Sauvage, à l'hélice de Napoléon.

J'eus en ce moment une des impressions les plus vives que j'ai ressenties de ma vie.

Je savais que Sauvage était enfermé dans la prison du Havre, pour une misérable dette, contractée sans doute pour l'hélice alors née et aujourd'hui triomphante.

On regardait avec fierté rentrer le Napoléon, — personne, excepté moi peut-être, ne pensait à l'invén-

teur. Le lendemain les journaux disaient ce que je viens de copier plus haut.

J'allai voir Sauvage dans sa prison, il s'était parfaitement installé ; — seulement, — comme il étouffait dans une chambre fermée, — il laissait ouverte, la nuit, la fenêtre de sa cellule, — mais les chiens de la prison aboyaient avec furie contre cette fenêtre ouverte, — et troublaient le repos de tous les prisonniers : — on lui enjoignait de fermer sa fenêtre ; il essaya d'obéir, — mais en vain, à chaque instant, se sentant asphyxié, — il se levait, ouvrait la fenêtre, et les molosses reconnaissaient leur prédateur.

Il prit un couteau et un morceau de bois, et fit une machine qui, lancé de très loin aux chiens de l'ami, et des boulettes de terre, les obligaient à se réfugier dans leur niche, et les réduisit au silence. — Il était heureux comme un roi de ce triomphe.

Depuis qu'il est en prison, il joue de violon, — et il met de côté les cordes qui se cassent pour en faire de toutes des machines ingénieresses. — Je trouvai sur sa fenêtre un bâton fait par lui avec une feuille de zinc. — Dans ce bâton était un bateau construit avec un couteau. — Il avait trouvé tout simplement un moyen de diminuer et de réduire presque à rien le poids d'un bâton à rémorquer. Cela va sans dire.

Sur des bouteilles, — c'est un sondage d'hélices appliquées à l'air pour faire un moulin ; — l'axe était en papier, — l'autre était formée avec les plumes d'oiseaux qu'il avait attrapées sur le toit de la prison. Voilà tout ce qu'il réussit.

Et je le trouvai là, ne se plaignant que d'une chose, — que le Napoléon ne répondit pas encore à ses expéditions et qu'il restât de son hélice. — Et il me demanda le bâton à hélice, — Quoi ! M. Conté est venu au Havre et a saisi le bâton à hélice, et il ne pas demandé où était l'invention de l'hélice ?

— Quoi ! il ne s'est trouvé personne pour lui dire que ces hommes riches qui étaient hors d'aller, empêtrés avec Anglais cette invention française, qui allaient demander à Sauvage la permission de lui prêter la scie nécessaire pour sa mise en liberté ! — Quoi ! le ministre de la marine, — quoi ! le roi de France, — le laissent en prison depuis deux mois !

Est-ce donc ainsi qu'on récompense, en France, le génie et le dévouement à une idée sincère !

C'est une tache pour un pays, — c'est une tache pour une époque, — c'est une tache pour un règne.

(Le Siècle.)

AVIS.

CONSUL GENERAL DE FRANCE A MONTEVIDEO.

Le brick français *l'Indien*, de Rouen, en charge pour le Havre-de-Grace avec échelle à Saint-Malo, a besoin de 3,000 francs, plus ou moins, pour subvenir aux dépenses nécessaires de réparation du navire et de nourriture de l'équipage. Le dit emprunt est autorisé par M. le Consul général de France en cette régence.

Cet emprunt sera effectué sur quille-agé et appâtreaux de l'*Indien*, et sera remboursable à l'arrivée de ce navire au Havre son port d'armement.

Les sommes devront être déposées dans la boîte aux lettres du Consulat où l'ouverture sera faite par M. le Consul en présence des intéressés.

Mercredi prochain 18 octobre à midi précis.

Montevideo le 18 novembre 1843.

AVIS.

POUR MARSEILLE.

Le brick français *Baptiste* son capitaine Gimie, partira b'importe comment sous chargement du 10 au 15 décembre. Les personnes

LE PATRIOTE FRANCAIS.

qui sortent des marchandises à embarquer, peuvent pour mieux compter sur cette prochaine date, recevoir par écrit, l'engagement du Cap. ^{gtr.} Bucy d'autre renseignement à adresser à Monsieur R. M. de Laiges, rue de las Piedras 4, 96.

AVIS DIVERS

AVIS.

On demande un sous-maitre dans l'Institution de M. l'abbé Paul, rue du 25 Mai n° 342.

AVIS.

Le magasin de modes, si achalandé, de feu Mme Groen Dubois, rue du 25 Mai, n° 174 et 176, était à vendre les personnes qui il pourraient convenir d'en faire l'acquisition, sont invitées à adresser leurs propositions à M. Michaud, l'un des commissaires provisoires, rue de Zavala, n° 63. Vingt lundi prochain 13 du courant.

AVIS.

Les syndics dans les affaires du défunt P. Tilbet ont délibéré dernière réunion; résolu d'aviser pour la troisième et dernière fois tous les créanciers du défunt de se présenter à la réunion qui aura lieu le vudi 13 du courant à midi, au domicile du syndic Huguet, magasin de cosmétiques (quadre du Lion d'or) lesdits créanciers sont invités à ne pas oublier d'apporter toutes pièces y relatives, soit comptes ou notes régies ou non régies, et surtout ne pas oublier le jour et l'heure. Les syndics ayant résolu ce adopté de ne reconnaître aucun compte, passe la poque fixe ci-dessus.

Par conséquent décision parviendra à les connaissances de tous, elle est publique dans les journaux le Patriote et el Nacional.

Montevideo le 3 novembre 1843.

Les Syndics.

AVIS.

La commission directrice des actionnaires pour acheter des droits de la douane pour l'année 1844, invite MM. les actionnaires à se présenter le 13 du courant à la salle des sessions en la maison de D. Antonio Montero rue du 25 Mai, pour prendre connaissance des travaux de la commission jusqu'à ce jour, et procéder à l'élection des membres de celle dernière en remplacement de ceux qui ont repondu. La commission recommande aux actionnaires la plus poussée assistance, provenant de ceux qui pour quelque motif manqueraient d'y assister, qu'ils les communiquent comme faisant partie de ce que la majorité aura résolu sur les points en ligne de la direction de M. les actionnaires.

Montevideo 7 novembre 1843.

AVIS.

NOUVEAUTÉS.

M. les Marchands tailleur, et confectionneur d'habits pour hommes, magasin, rue des Taxis, 1700 numero 126, proposent les articles de commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tissus, que piqûés, épaillés, écharpines, soies taillées, satin noir-blanc gros-grain, matelassés, velours unis et brochés, cravates, serges, gaçons, doubleurs, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état.

Les dames de Montevideo ne négligent rien pour obtenir, par le modicité de leur prix, la confiance des acheteuses.

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujou à bord du navire ALFRED capitaine Dubertrand et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchechoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, & de fait de comparution, ils sont prévenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Bucy.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymé frères, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsène Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été nommé de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, désirent louer, à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Messieurs les créanciers de feu Mme Groen Dubois, rue du 25 Mai, n° 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicilia dans le plus bref délai possible.

AVIS.

Le sieur Jean Dechenicindry, ayant vendu son magasin, situé ve de Mission, à M. Chevrevot, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au dix-huit du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français Indio, autrefois commandé par le capitaine Frémont, à l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fils, négociants, jusqu'au 18 du courant, sauf ce quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El obijo firmado pone en conocimiento del público, que se retira para el Rio Grande, dejando en esta plaza a su procurador con bastante poder; cuyo individuo es D. José Joaquín Souza, con el cual se entenderá para quedar todas las cuentas pendientes.

Montevideo, 8 de Octubre de 1843.

José Q. Souza.

AVIS.

Le navire français La Clemence, capitaine Jaureguiberry devant partir par contrat le 31 de ce mois, mesme que les passagers sont prévenus qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Thell, rue du 25 Mai numero 108.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français du Mme Guyot, rue Washington n° 82, ancienne rue San Diego.

AVISO

Al público que se ha vendido la fondo sitiada en la calle de Misiones, de la propiedad de los señores D. Tomás Dorigo y D. Pablo Forno, los señores que tienen cuenta contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis días.

Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de resto dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue du 25 mai, n° 342. Catalogue français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Tahondn. Histoire de Napoléon avec portraits, plans, de barnil etc par Norvins. Physique avec planches par Biet. Gooderio ou traité de la figure de la Terre, comprend la Topographie, l'Arpentage, le nivelllement, la Géomorphie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francœur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabeau; Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques séparées. Matemáticas. Gramática de Chantreau.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des nommés François Sauvagi, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819; 20 et 21 chez Jean Marie sur la môle.

Et Etienne Borghella, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Tous les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avisement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inscrite dans le N° 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.º Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quote de ce loyer.

2.º Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos arrête le paiement de ce loyer.

3.º Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin; il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843; le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Tous les personnes qui désirent apprendre dans ce, le bâton ou la conse-piote, voudront bien se présenter à la salle située rue de Agosto, n° 181.

S'adresser à M. Baptista Carbajal.

Le Gerio, J. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Ceras No 34.